

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



27 JUIN 2023

N°40

*L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser*

SOMMAIRE

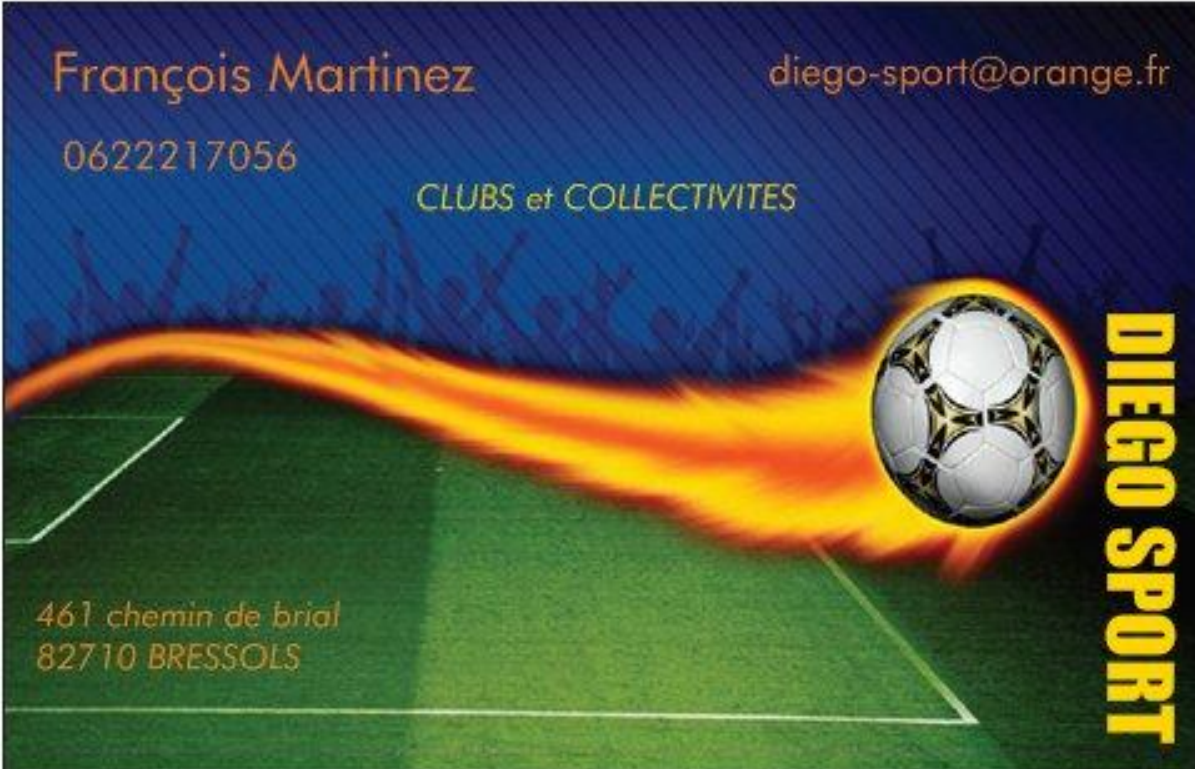


- Réunion de la Commission,
- Résultats Semaine 24,
- Sportivité Semaine 24,
- Compte-rendu Assemblée générale des clubs,
- Tournoi de Foot à 7 arbitré.

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 26 juin 2023.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

RESULTATS

SEMAINE 24 DU 12/06/2023 AU 16/06/2023

RATTRAPAGE

Division : Excellence - Journée 13 retour

MECAPROTEC FC	0	-	0	FC POTO
---------------	---	---	---	---------

Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour








ATHLETICO TOLOSA A	Annulé	ATHLETICO TOLOSA A
--------------------	--------	--------------------

Division : Promotion - Journée 16 retour

LES VIEILLES CANAILLES	1	-	3	SB FC LAUNAGUET
------------------------	---	---	---	-----------------

Trophée des Promotion : Journée 1

INTERNAT FC	1	-	1	AS DRT
-------------	---	---	---	--------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Rappel semaine 22 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 24

UNE sortie temporaire et **UN** avertissement pour **4** rencontres arbitrées.

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

PRESENTS : ASCA, ALTRAN CA SUD OUEST, FC BALEC, FC CANTOU'LOUSAIN, USEMA COLOMIERS, AS DR TOULOUSE, DYNAMO FC, ASEAT, AS EVOTEC, FORZA VIOLA FC, AGATE FC, GRINTA US, LES SHADOCKS DE SEILH, ASFP LUSITANOS, AS MATRA, MECAPROTEC FC, NIMBA OT, PASPORT, FC POTO, RCLSP, SAINT-ALBAN, AJ SAINT EXUPERY, SB FC LAUNAGUET, SOPRA STERIA FOOT, ATHLETICO TOLOSA, TOLOSA FOOT SYSTEM, O.TOULOUSE, TOULOUSE SA.

ABSENTS : USA FOOT, ASC CNES, IO TEAM, INTERNAT FC, LES VIEILLES CANAILLES, MISTRAL P.L., NEW TEAM, TOLOSA DUCKS, O TOULOUSE.

DEBUT DE LA SEANCE : 19h23

Tout d'abord, la Commission remercie tous les participants à cette Assemblée (27 clubs sur 36) et espère que chacun trouvera un certain intérêt à ce qui se fait et se dit durant cette soirée. Petit rappel important: **un club ne sera pas considéré comme participant à cette assemblée s'il ne participe pas au vote.**

Notons la présence de deux nouveaux clubs qui nous rejoindrons la saison prochaine : **CHU TOULOUSE** et **FREESCALE**.

Avant d'avancer dans l'Assemblée, un point est nécessaire, rappeler nos motivations. Même avec un esprit compétitif, il ne faut pas oublier les raisons pour lesquelles nous pratiquons à la FSGT, et en premier lieu pour passer de bons moments.

Nous vous remercions pour la situation qui s'est considérablement améliorée depuis quelques temps.

Avant de commencer dans le vif du sujet, Myriam intervient pour vous présenter les nouveautés concernant les licences et les affiliations. Nous vous joignons le document explicatif " évolution du système de gestion des affiliations et licences ". N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour toute explication complémentaire.

Deux scrutateurs sont nommés : Messieurs **Christophe DECAIX** (CHU TOULOUSE) et **Intoin DUBOUR** (FREESCALE).

● COMPTE RENDU D'ACTIVITE : (par Marcel MARTINS)

Cette saison, deux équipes n'ont pas reconduit leur engagement : **FC FONBO** et **ATHLETICO TOLOSA C**. Deux clubs nous ont rejoints, **INTERNAT FC** et **NEW TEAM** qui malheureusement a déclaré forfait général en cours de saison.

Nous avons au début de la saison **36 équipes** pour **35 associations affiliées**. Cela représente un effectif total de 1008 licenciés et 57 " autorisations " d'une autre discipline.

Sur les 36 équipes ayant participé à la saison (11 équipes d'entreprises et 25 équipes locales), 14 disposaient d'un terrain, dont 12 à l'extérieur de Toulouse.

◆ Calendriers : (par Marcel MARTINS)

Nous avons encore moins de créneaux que les années précédentes. Les conditions météorologiques et les demandes des clubs, nous avons du reporter **73 rencontres**.

Nous avons pu équilibrer les équipes entre les terrains " stabilisés ", les " synthétiques " et les " herbes ". Espérons que la mairie nous donnera la saison prochaine un peu plus de créneaux, et sur de bons terrains.

Pour mettre au point ces calendriers, nous tenons compte de beaucoup de critères et de disponibilités donnés par les clubs. Nous faisons notre possible pour satisfaire le maximum de vos souhaits.

Pour la saison à venir, n'oubliez pas de nous indiquer sur votre dossier d'inscription les dates auxquelles vous ne pouvez pas jouer pendant les vacances scolaires. Si vous ne donnez pas d'indication, nous considérerons qu'il n'y a pas d'impératif pour vous et nous vous mettrons des rencontres si nécessaire. Nous essaierons dans la mesure du possible de vous éviter ces dates de vacances, en fonction des rencontres en retard à jouer. Nous vous demandons encore une fois de **rester vigilants pour les matchs de rattrapage**. Les équipes ayant des rencontres en retard doivent savoir qu'elles joueront **automatiquement** pendant les journées de rattrapage, **souvent programmées** pendant les vacances scolaires. Aussi, si vous ne pouvez pas être disponibles pendant ces dates, prévenez-nous avant la programmation du bulletin. Sinon nous risquerions d'être contraints de vous pénaliser. Comprenez qu'il est délicat de rendre les terrains au service des sports alors que nous sommes tout le temps en train de les presser pour qu'ils nous les attribuent.

Vous avez dans le dossier un " calendrier prévisionnel ". Sachez qu'il peut être modifié en fonction des aléas de la saison, et que c'est celui qui **paraît toutes les semaines dans le bulletin qui fait foi**. Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1^{ière} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par " **courrier électronique** ", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. Si ce document n'est pas fourni, la demande ORIGINALE, et obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

Nous avons eu quelques réclamations concernant les rencontres du vendredi et du lundi. Nous faisons notre possible pour éviter cela, mais lorsque c'est le cas, sachez **que le délai de " 48 heures " est respecté**.

Le calendrier définitif dépendra du nombre d'équipes engagées. Alors renvoyez nous vite vos engagements, et ceci avant le **31 juillet => Faites-le avant de partir en vacances**.

La saison débutera la **semaine 38 (lundi 18 septembre)** par les coupes Delaune et Occitane. En raison des vacances de Noël qui commencent le 23 décembre, la trêve hivernale durera jusqu'au 7 janvier inclus. A moins d'une nécessité absolue pour cause d'intempéries, nous ne ferons pas de match durant cette période.

Tout joueur qui n'aura pas sa demande de licence complète ne sera pas qualifié et ne pourra donc pas jouer.

Les dates **officielles des rencontres** sont celles marquées sur le bulletin. En ce qui concerne la programmation des matchs sur le bulletin, sachez que lorsque votre match est marqué " **à définir** ", il est **en attente** de terrain mais vous **jouerez bien la semaine définie**. Nous vous avertissons dès que nous connaissons les terrains. Alors prévenez vos joueurs qu'ils auront bien le match la semaine programmée.

Nous maintenons une journée la semaine des vacances scolaires de " Toussaint ".

◆ **Championnat** : (par Marcel MARTINS)

L'ensemble des compétitions s'est déroulé dans un bon esprit en général. Voici les classements définitifs :

Rappel des critères pris en compte en cas d'égalité de points :

- ❶ nombre de rencontres jouées,
- ❷ goal-average particulier entre les deux équipes,
- ❸ classement au challenge de la Sportivité,
- ❹ goal-average général,
- ❺ buts marqués.

EXCELLENCE												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 ^{er}	FC CANTOU'LOUSAIN	54	16	12	2	2	0	0	0	55	15	+40
2 ^{ème}	PASPORT	52	16	11	3	2	0	0	0	50	14	+36
3 ^{ème}	USEMA COLOMIERS	46	16	10	6	0	0	0	0	40	33	+7
4 ^{ème}	MECAPROTEC FC	40	16	7	3	6	0	0	0	29	36	-7
5 ^{ème}	FC POTO	38	16	6	4	6	0	0	0	31	31	0
6 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA B	33	16	6	1	7	0	2	0	26	34	-8
7 ^{ème}	AJ SAINT-EXUPERY	31	16	4	4	7	0	1	0	25	38	-13
8 ^{ème}	ASC CNES	26	16	3	2	10	0	1	0	14	46	-32
9 ^{ème}	ASEAT	24	16	2	3	10	0	1	0	23	46	-23

PROMOTION EXCELLENCE												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 ^{er}	FORZA VIOLA FC	43	14	9	2	3	0	0	0	55	22	+33
2 ^{ème}	TOULOUSE SA	42	14	8	4	2	0	0	0	36	24	+12
3 ^{ème}	SHADOCKS DE SEILH (-1)	42	14	9	2	3	0	0	0	37	20	+17

4 ^{ème}	ALTRAN FOOT	38	14	7	3	4	0	0	0	38	21	+17
5 ^{ème}	AGATE FC (-2)	35	14	7	3	30	1	0	0	31	26	+5
6 ^{ème}	DYNAMO FC	30	14	5	1	8	0	0	0	26	26	0
7 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA A	21	14	2	1	11	0	0	0	7	52	-45
8 ^{ème}	USA FOOT (-1)	14	14	1	0	11	0	2	0	12	51	-39
9 ^{ème}	O TOULOUSE	FORFAIT GENERAL										

TOULOUSE SA / LES SHADOCKS DE SEILH: 1-1*3-2

HONNEUR												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 ^{er}	AS MATRA	48	15	10	3	2	0	0	0	47	22	+25
2 ^{ème}	SAINT-ALBAN (-2)	43	15	8	6	1	0	0	0	49	19	+30
3 ^{ème}	NIMBA OT	42	15	9	2	2	1	1	0	43	30	+13
4 ^{ème}	IO TEAM	33	15	5	3	7	0	0	0	24	33	-9
5 ^{ème}	TOLOSA DUCKS	32	15	6	1	6	0	2	0	33	38	-5
6 ^{ème}	ASFP LUSITANOS (-2)	31	15	5	4	5	1	0	0	28	30	-2
7 ^{ème}	FC BALEC	29	15	4	2	9	0	0	0	23	47	-24
8 ^{ème}	GRINTA US	27	154	1	9	1	0	0	0	27	26	-9
9 ^{ème}	MISTRAL PL (-2)	11	8	1	2	5	0	0	0	7	26	-19
9 ^{ème}	MISTRAL PL	FORFAIT MATCHS RETOUR										

Arrêt définitif de TOLOSA DUCKS

PROMOTION												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	INTERNAT FC	48	14	11	1	2	0	0	0	47	11	+36
2 ^{ème}	AS DRT	48	14	11	1	2	0	0	0	51	21	+30
3 ^{ème}	SB FC LAUNAGUET	45	14	10	2	1	1	0	0	59	21	+38
4 ^{ème}	RCLSP (-1)	33	14	6	2	6	0	0	0	46	35	+11
5 ^{ème}	VIEILLES CANAILLES (-2)	26	14	4	3	6	0	1	0	19	4	-15
6 ^{ème}	SOPRA STERIA FOOT	25	14	4	0	9	0	1	0	35	61	-26
7 ^{ème}	AS EVOTEC	25	14	3	2	9	0	0	0	21	52	-31
8 ^{ème}	ASCA	16	14	0	3	10	0	1	0	6	49	-43
9 ^{ème}	NEW TEAM	FORFAIT GENERAL										

Pour les montées et les descentes, les deux premiers de chaque poule montent en division supérieure, les deux derniers descendent. **Mais la composition et le nombre définitif de poules, ainsi que les montées et descentes réelles dépendront du nombre d'engagements.**

◆ **Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin** : (par Marcel MARTINS)

39 équipes se sont engagées dans cette compétition dont **cinq** équipes de Foot à 7.

La compétition s'est déroulée dans un très bon esprit. Pour la finale, **AGATE FC** l'a emporté devant SB FC LAUNAGUET, au bout d'un long suspense.

◆ **Coupe de Printemps** : (par Marcel MARTINS)

Cette coupe aussi s'est bien déroulée jusqu'au bout et a vu le champion d'Excellence **FC CANTOU'LOUSAIN** l'emporter devant une équipe de foot à 7, BELLA BARBARIANS.

◆ **Coupe Auguste Delaune** : (par Marcel MARTINS)

7 équipes ont participé à la phase départementale. Félicitations à **FC CANTOU'LOUSAIN** qui s'est hissé jusqu'en 1/16^{ème} de finale de la phase nationale.

Le tirage au sort de la 1^{er} phase de la coupe Auguste Delaune pour la saison 2023/2024 se déroulera le **lundi 28 Août**, à 19h00, au siège du Comité. Il en sera de même pour le tirage au sort de la Coupe Occitane.

◆ **Coupe Occitane** : (par Marcel MARTINS)

26 équipes ont participé à cette compétition. C'est **USEMA COLOMIERS** qui remporte cette coupe 6 ans après leur première victoire, devant MECAPROTEC FC, (finaliste comme la saison dernière), dans une rencontre très serrée.

◆ **TROPHÉE DES CHAMPIONS** : (par Marcel MARTINS)

Ce nouveau trophée qui oppose le vainqueur du championnat Excellence au vainqueur de la coupe Haute-Garonne Henri Crespin, match qui se déroule la semaine avant Noël, a vu pour cette 1^{ère} édition, le champion d'Excellence 2022, **PASPORT** l'emporter devant une équipe de foot à 7, BOCAAZDA.

L'édition 2023 opposera les clubs du FC CANTOU'LOUSAIN et AGATE FC.

◆ **Sélection Haute-Garonne** : (par Marcel MARTINS)

Nous avons relancé la Sélection départementale, avec pour objectif de disputer le lever de rideau de la finale de la Coupe de France Auguste Delaune (comme la saison dernière) à PARIS, mais les clubs et beaucoup trop de joueurs n'ont pas joué le jeu. Malgré 29 inscrits par les clubs, le peu de présents aux 2 matchs de présélection prévus ainsi que pour le déplacement à Paris, nous ont contraints à mettre en sommeil la sélection pour cette saison.

La saison prochaine, en vue du "Tournoi des Sélections", nous procéderons autrement.

◆ **Litiges** : (par Marcel MARTINS)

Sur **383 matchs** arbitrés, **103 "sorties temporaires"**, **285 "avertissements"** et **7 "exclusions"** pour **"double carton jaune+carton blanc"**, **7 "exclusions"** pour **"double cartons jaunes"** et **30 "exclusions" (cartons rouges)** directes. Il va falloir se ressaisir.

◆ **Bilan forfaits** : (par Marcel MARTINS)

Toutes compétitions confondues, nous avons eu **29 forfaits** pour **384 matchs programmés**, soit 7% (nous n'incluons pas le forfait général de New Team).

Trois équipes ont déclaré forfait général, dont une pour les matchs retours.

◆ **Licences**: (par Marcel MARTINS)



Attention suite à la mise en place par notre fédération d'une nouvelle procédure des demandes de licences, et la commission football ne disposant à ce jour de toutes les informations nécessaires, les indications données ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées.

Dès que possible nous vous tiendrons informés et ce avant fin Août.

Les dépôts de licences se sont bien déroulés dans l'ensemble. Les renouvellements se font directement par les dirigeants.

Une fois qualifiés, les joueurs peuvent pratiquer avec une pièce d'identité ou la licence de la saison précédente.

❶ Vous devez enregistrer vous-même les licences sur le site, aussi bien pour les renouvellements que pour les nouveaux licenciés.

❷ Les dépôts et retraits des licences ne peuvent se faire que **le lundi après-midi**, de 15h30 à 20h00, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours de la semaine, vous devrez téléphoner pour savoir si un membre est présent, ceci afin de ne pas venir pour rien.

❸ Si vous déposez les licences un autre jour, vérifiez que le dépôt est complet.

Les demandes de **licences incomplètes ne seront pas prises en compte**. Donc tout joueur qui n'aura pas sa demande de licence en règle ne sera pas qualifié et ne pourra donc pas jouer.

Dossier complet pour une nouvelle licence

Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Païement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence

Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Païement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

④ Vous nous apportez les demandes individuelles des nouveaux licenciés ainsi les bordereaux de demande, ainsi que le chèque correspondant à la quantité de licences demandées.

ATTENTION : les photos d'identité devront être **nouvelles, non photocopiées et non redécoupées** sur l'ancienne licence. Elles devront **permettre l'identification** du joueur lors des rencontres et donc **TRES CLAIRES et NETTES**. **Toute autre photo sera automatiquement refusée et la licence non délivrée.**

⑤ Utilisez le bon côté : celui sur lequel **n'est pas marqué " ADHERENT "**.

⑥ Une fois imprimées, nous vous avertissons par le biais du bulletin.

A compter de la DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES à la commission vous disposez d'un DELAI DE 1.5 Mois AU MAXIMUM (soit 6 semaines) pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (retrait des cartons licences + retour des licences à valider + retrait des licences validées par la commission.

Passé cette date, les joueurs concernés par des LICENCES NON VALIDEES seront AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES et ne pourront plus PARTICIPER aux rencontres de leurs équipes sous peine de SANCTIONS (match perdu pour le club).

Depuis l'informatisation des licences, le correspondant de l'association ainsi que les responsables des activités devront être obligatoirement licenciés, car pour remplir les champs correspondants sur le net, si ces personnes ne sont pas licenciées, le site ne les reconnaîtra pas et ne les prendra pas en compte.

Le responsable du club doit être en possession d'un **Certificat médical** ou d'une **Attestation médicale** pour que chacun de ses joueurs puisse pratiquer.

(Pour info à compter de la saison prochaine, la fourniture du certificat médical ne sera plus nécessaire. Il suffira de fournir l'attestation médicale (conservée par le club) + le questionnaire de santé (conservée par le licencié)

En ce qui concerne le règlement des licences, **évittez de nous donner une multitude** de chèques. Faites nous en un global pour chaque dépôt.

Si vous prenez des licences sans l'assurance FSGT, vous devez nous fournir **la ou les attestations des assurances concernées.**

Le responsable du club doit être en possession du **Certificat d'honorabilité** pour les personnes ayant une responsabilité au sein du club (entraîneurs, éducateurs ou membres du bureau)

Le tarif des licences, pour la saison prochaine est le suivant :

- ☛ **41.00 € avec assurance** (adultes né en 2005 et avant)
- ☛ **34.50 € avec assurance** (jeunes né en 2006 et après)
(coût de l'assurance 3.20 €/licence)

Pour les licenciés évoluant dans d'autres disciplines et dans un autre club, il y a des règles à respecter pour pouvoir jouer dans un club à 11:

- Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)
- Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

Concernant les échanges « foot à 11-foot à 7 », il existe des quotas:

- **Trois joueurs** de foot à **11** peuvent jouer dans une **équipe de foot à 7**.
- **Quatre joueurs** de foot à **7** peuvent être utilisés dans une rencontre de **foot à 11**.

Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

🔗 **COMPTE RENDU FINANCIER** : (par José MARTINEZ)

N'ayant pas augmenté les tarifs depuis 2002, et la covid étant passée par là, nous sommes contraints de revoir les tarifs pour la saison prochaine. Vous avez ces augmentations dans votre dossier.

Le bilan financier est joint au dossier de chaque club, José complète par quelques précisions sur les divers postes.

🔗 **COMPTE RENDU D'ARBITRAGE** : (par Patrick FINKBEINER)

Trois candidats ont réussi brillamment l'examen. Un arbitre venant de l'autre fédération après avoir réussi son examen FSGT nous a rejoint. Nous avons donc un effectif de **27 arbitres**.

La Commission a pris en charge le règlement de **67 arbitres** (matchs avec 2 arbitres), soit **3082.00€**.

👉 **Nous vous rappelons que pour être **représentatif**, un arbitre doit faire au moins **deux matchs par mois**. Nous préconisons qu'il en fasse trois afin d'améliorer la qualité des désignations.**

🔗 **LA SAISON PROCHAINE** : (par Patrick FINKBEINER)

⚙️ **Augmentations** :

Comme vous l'a expliqué José lors de son intervention, la commission va appliquer, outre les augmentations annuelles prévues par la fédération (affiliation et licences, quelques augmentations à ses tarifs d'engagement. Nous vous joignons aussi le barème de l'évolution des tarifs des pénalités.

Une petite précision concernant la fiche d'engagement : à la place de "participation aux frais postaux (bulletin par e mail)", il faut lire **"Participation aux frais de fonctionnement"**.

Concernant la "participation pour les équipes ne disposant pas de terrain", s'il y avait un quelconque changement auprès de la mairie, nous vous avertirons.

Pour le moment, vous incluez ces frais dans votre engagement et nous ferions refaire le chèque s'il le fallait.

⚙️ **Rappels importants** :

⚙️ **Frais d'arbitrage** :

En ce qui concerne les frais d'arbitrage, la règle dit que vous devez régler l'arbitre **avant le match**. Cependant, si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas de l'indemniser après le match. Soyez vigilants sur

ces indemnités afin d'éviter des pénalités préjudiciables que nous appliquerons automatiquement si en dernier lieu, l'indemnité ne parvient pas le **lundi qui suit la rencontre**.

Nous vous rappelons les tarifs pour la prochaine saison : **48 €**, **10 €** d'indemnité d'arbitrage, et **38 €** de frais de déplacement (soit **24 € par équipe pour 1 arbitre**).

⚙ Engagements :

En ce qui concerne les engagements, ceux-ci ne seront pris en considération qu'aux conditions suivantes :

Trois chèques avec votre inscription

- 1) Formulaire d'affiliation renseigné + chèque de l'affiliation,
- 2) Formulaire d'engagement renseigné + chèque de tous les engagements, (en y incluant la participation aux frais de fonctionnement et la participation des frais annuels d'utilisation des terrains de la ville de TOULOUSE),
- 3) Chèque de provision correspondant à la situation de l'équipe vis-à-vis de l'arbitrage.

Et ceci à renvoyer **avant le 31 juillet**.

(Chaque année il y a des confusions de la part de certains en ce qui concerne les chèques de provision. Alors prenez bien soin de nous faire ces trois chèques).

IMPORTANT : **La totalité** de la fiche info ainsi que l'affiliation **doivent être envoyés au comité** et non à la Fédération à Paris. Chaque année la fédération est obligée de nous en renvoyer.

Vous ne devez pas envoyer quelque document que ce soit à la Fédé. C'est nous qui nous en chargeons.

⚙ Très important:

Ne mettez pas de date sur les chèques de provision.

⚙ Terrains et horaires des rencontres :

Cette saison, la plupart des équipes ont tenu leur engagement concernant la ponctualité. Nous vous en remercions et appelons les quelques équipes encore dissidentes à faire un petit effort.

D'autre part, vous avez compris que les forfaits allaient être délicats à gérer auprès de la mairie de Toulouse. Donc vous allez devoir tout faire pour aller jouer les rencontres même lorsque vous n'êtes pas nombreux : au bout de deux forfaits (quelles que soient les équipes), la FSGT perdra son créneau pour la saison entière. Donc nous allons faire la "**chasse au forfait**", en commençant par la **tarification** (voir fiche du barème des pénalités jointe)

⚙ Feuilles de match :

Comme nous l'avons fait en coupes départementales cette saison, nous n'utiliserons qu'une seule feuille de match dans toutes nos compétitions.

Pour éviter tout litige :

❶ La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

❷ Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite**. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

❸ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

⚙ Vérifications feuilles de match :

Pour éviter toute réclamation :

❶ Le capitane doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne correspond pas au joueur sanctionné alors

que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

⚙ **Joueurs suspendus** :

Concernant les joueurs suspendus à cheval entre deux saisons, pour que cette suspension suive son cours, il faut prendre la licence dès le début de saison. Sinon, **elle ne reprendra qu'à partir du jour où sa demande de licence sera déposée** à la commission (Art 31-§E13).

(Si vous avez des doutes, pour connaître vos joueurs suspendus en début de saison prochaine, contactez la commission)

⚙ **Respect des couleurs** : (Art 14 - § A)

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

⚙ **Renvoi des feuilles de match** :

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance). Pour les autres jours, vous devez les envoyer dans les 48 heures. Une tolérance vous est accordée cependant pour qu'elle nous arrive avant le lundi midi.

⑤ **DEBAT** :

Au cours du débat, plusieurs questions importantes ont été exposées.

① **Les règles pour les rencontres de Coupe Auguste Delaune** :

Le problème de " la rentrée de touche au pied " a été posé.

La question de la suppression de cette règle est toujours en étude au sein de la CFA foot (commission fédérale d'activité). Lors de ces réunions, la commission porte vos souhaits auprès de la CFA foot, et soutiens l'idée de la suppression de cette règle. Pour le moment, aucune modification n'a été notée. Nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux.

② **Appels téléphoniques à l'issue des matchs** :

L'appel téléphonique des scores nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de feuille de match.

Vous pouvez également envoyer le résultat par courrier électronique.

③ **Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres** :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement** :

« **ART 14 - § C** : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(**Petit rappel** : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

④ **Problème arbitrage à deux** :

Certains d'entre vous ont suggéré de mettre des assistants bénévoles même sur les rencontres arbitrées par deux arbitres.

Je vous rappelle qu'en FSGT, la règle est de deux arbitres officiels, sans assistant. Ceci a été mis en place pour un meilleur arbitrage (si vous en doutez, je peux vous envoyer le document de formation) mais aussi afin que les équipes ayant des effectifs réduits n'ai plus ce problème de fournir un assistant.

A l'issue de ce débat, il a été décidé que nous essaierons une " phase test " avec 4 arbitres (deux officiels et deux bénévoles) sur certaines rencontres d'arbitrage à deux (même si je ne trouve **aucun intérêt à cette expérience**, mais ceci n'engage que moi, Patrick Finkbeiner).

J'en profite pour vous rappeler que lors des rencontres, s'il n'y a qu'un **seul arbitre, l'arbitre assistant bénévole est obligatoire pour les divisions Excellence et Promotion Excellence**. Donc si vous n'êtes que onze, voire 9 ou dix, vous devriez sortir obligatoirement un joueur pour faire l'assistant.

⑥ APPROBATION DES DIFFERENTS COMPTES-RENDUS :

L'approbation des différents comptes-rendus est soumise au vote à main levée :

Compte rendu d'activité : **75** pour, à l'unanimité.

Compte rendu financier : **75** pour, à l'unanimité.

Compte rendu d'arbitrage : **75** pour, à l'unanimité.

⑥ ELECTION DU BUREAU :

75 mandats, **75** suffrages exprimés.

0 bulletin nul.

Pierre-Jean BERNARD : 70 voix,

Bruno CADART : 75 voix,

Patrick FINKBEINER : 75 voix,

Francis LACOMME : 72 voix,

José MARTINEZ : 75 voix,

Marcel MARTINS : 72 voix,

Joseph RICART : 75 voix,

René SILHOL : 75 voix.

Tous les candidats sont élus.

Nous vous remercions pour votre confiance.

⑦ QUELQUES CONSEILS :

Avant de passer à la remise des récompenses, quelques derniers conseils sont rappelés, afin d'éviter des petits désagréments la saison prochaine.

⚙ Rôle des dirigeants :

Le rôle des dirigeants est de calmer et retenir leurs joueurs et non pas de les exciter.

Les remplacements tournants ont été instaurés en partie dans ce but.

⚙ Match remis :

Lorsqu'un match est remis, et que vous avez deux équipes ou plus dans votre club, vous devez faire attention à la journée de Championnat correspondant à ce match remis. En effet, un joueur ne pouvant pas jouer dans les deux équipes la même semaine, il faudra vérifier lors de ce match remis qu'il n'a pas participé à la rencontre de l'autre équipe au cours de la journée correspondante. Alors soyez vigilants sur ce point.

⚙ Feuilles de match :

Il faut à tout prix faire des efforts pour remplir la feuille de match (**inscrire les noms en premier et en majuscules**) dans les meilleurs délais par le club recevant afin que le club visiteur puisse l'utiliser correctement à son tour.

D'autre part, en début de saison vous recevez le nombre exact de feuilles que vous avez besoin pour les différentes compétitions. Aussi si vous "**prêtez**" une de vos feuilles à l'équipe adverse, vous devez vous débrouiller pour la récupérer. Sinon toute nouvelle demande à la commission sera facturée **5 €**.

🌀 Rapports des joueurs et réclamations :

Si un club fait un rapport ou une réclamation, celui-ci doit être nominatif (président, dirigeant, joueur...) et non uniquement avec le nom du club.

D'autre part, si celle-ci concerne une décision de la commission de discipline, celle-ci devra être accompagnée des " **droits d'appel** " (voir tarif sur document joint).

🌀 Les bulletins :

Les bulletins ne servent à rien si vous ne les lisez pas et nous remarquons (suite aux questions que vous nous posez), que vous lisez uniquement les résultats et le calendrier, et ce dernier pas toujours attentivement.

Nous en faisons un toutes les semaines, et vous avertissons quand il n'y en a pas. Alors si vous ne l'avez toujours pas reçu le vendredi, contactez la commission pour vous renseigner.

Sans retour de votre part, nous ne pouvons pas savoir que vous ne l'avez pas reçu et considérons que vous avez pris connaissance des informations s'y trouvant.

🌀 Terrains extérieurs :

Les équipes disposant d'un terrain à l'extérieur de Toulouse doivent s'assurer qu'il n'est pas impraticable : **c'est le club qui est responsable du traçage et de l'équipement du terrain.**

🌀 Présence à l'assemblée :

Nous vous rappelons que pour être comptabilisé comme présent, le représentant du club doit rester **jusqu'au moment du vote**. Concernant les récompenses, il ne pourra se les voir attribuées que s'il assiste à la remise.

🌀 REMISE DES RECOMPENSES :

Comme les saisons précédentes, la Commission a récompensé en priorité la « Sportivité ». Comme chaque saison, les équipes **absentes à l'Assemblée ou étant parties avant la remise des récompenses, ne peuvent prétendre à leurs récompenses.**

A partir de cette saison, nous avons décidé de ne plus vous offrir des coupes (qui seront mises ensuite dans les tiroirs), mais plutôt des lots qui vous seront plus utiles.

Pensez en cours de saison, à nous envoyer une photo e votre " groupe " afin de vous faire un cadre en fin de saison, avec les récompenses.

Les équipes récompensées en championnat (ballon pour les trois premiers):

Division Promotion : SB FC LAUNAGUET (3^{ème}), AS DRT (2^{ème}), **INTERNAT FC** (1^{ère}) (cadre+porte-clés+ballon).

Division Honneur : NIMBA OT (3^{ème}), SAINT ALBAN (2^{ème}), **AS MATRA** (1^{ère}) (cadre+porte-clés+ballon).

Division Promotion Excellence : LES SHADOCKS DE SEILH (3^{ème}), TOULOUSE SA (2^{ème}), **FORZA VIOLA FC** (1^{ère}) (cadre+porte-clés+ballon).

Division Excellence : USEMA COLOMIERS (3^{ème}), PAPSORT (2^{ème}), **FC CANTOU'LOUSAIN** (1^{ère}) (cadre +ballon).

Les équipes récompensées en Coupes Départementales :

Demi-finalistes Coupe de Printemps : AS CNRS (F7) et ROQUES CLSP (coupe+ ballon).

Finaliste Coupe de Printemps : BELLA BARBARIANS (F7) (cadre + coupe + ballon).

Vainqueur Coupe de printemps : **FC CANTOU'LOUSAIN** (coupe + trophée + cadre + porte-clés + ballon).

Demi-finalistes Coupe de Haute-Garonne : AS DRT et FC POTO (coupe + ballon)

Finaliste Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : SB FC LAUNAGUET (cadre + coupe + ballon).

Vainqueur Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : **AGATE FC** (coupe + trophée + cadre + porte-clés + ballon).

Les équipes récompensées en Coupes Occitane :

Demi-finalistes Coupe Occitane : ASEAT et RCLSP (coupe+ ballon).

Finaliste Coupe Occitane : MECAPROTEC FC (cadre + coupe + ballon).

Vainqueur Coupe Occitane : **USEMA COLOMIERS** (coupe + trophée + cadre + porte-clés + ballon).

Les équipes récompensées en Coupe de France Auguste Delaune :

L'équipe du comité ayant été le plus loin en Coupe Delaune, 1/16^{ème}, reçoit un ballon : FC CANTOU'LOUSAIN.

Les récompenses de la Commission :

Clubs ou dirigeants qui, de l'avis de la Commission œuvrent pour garder l'esprit FSGT dans nos compétitions, et qui sont sans reproche au point de vue administratif (trophée + ballon):

FC BALEC, INTERNAT FC et FC POTO.

Depuis que le challenge de la Sportivité a été mis en place, nous nous sommes rendu compte que la plupart du temps, c'était les équipes des niveaux inférieurs qui remportaient ce challenge. Nous avons donc décidé de le scinder en deux : le " Challenge de la Sportivité " pour les équipes Excellence et Promotion Excellence, et le " Trophée de la Sportivité " pour les autres équipes.

Le Challenge de la Sportivité (Coupe Delaune):

1^{ère} SB FC LAUNAGUET (ballon).

2^{ème} ALTRAN FOOT (ballon).

2^{ème} ASC CNES (absent, non récompensé).

Le Trophée de la Sportivité:

Les 5 premières équipes sont récompensées.

* NEW TEAM (forfait général, non classé).

17^{ème} MISTRAL PL (forfait matchs retour, non classé).

16^{ème} SB FC LAUNAGUET.

15^{ème} NIMBA OT.

14^{ème} ASFP LUSITANOS.

13^{ème} RCLSP.

12^{ème} TOLOSA DUCKS.

11^{ème} US GRINTA.

10^{ème} SAINT-ALBAN.

9^{ème} LES VIEILLES CANAILLES.

8^{ème} SOPRA STERIA FOOT.

7^{ème} INTERNAT FC

6^{ème} ASCA

5^{ème} **AS DRT** (drapeaux + 2 ballons).

4^{ème} **FC BALEC** (sac à ballons + 2 ballons).

3^{ème} **AS EVOTEC** (chaussettes).

2^{ème} **IO TEAM** (absent, non récompensé).

1^{ère} **AS MATRA** (maillots+ trophée).

Le Challenge de la Sportivité:

Les 5 premières équipes sont récompensées.

* O TOULOUSE (forfait général, non classé).

17^{ème} USEMA COLOMIERS.

16^{ème} ATHLETICO TOLOSA B.

15^{ème} TOULOUSE SA.

14^{ème} ASEAT.

- 13^{ème} FC CANTOU'LOUSAIN.
- 12^{ème} AGATE FC.
- 11^{ème} ASC CNES.
- 10^{ème} MECAPROTEC FC.
- 9^{ème} AJ SAINT-EXUPERY.
- 8^{ème} FC POTO
- 7^{ème} LES SHADOCKS DE SEILH.
- 6^{ème} ATHLETICO TOLOSA A
- 5^{ème} **US AERO FOOT** (absent, non récompensé).
- 4^{ème} **PASPORT** (sac à ballons + 2 ballons).
- 3^{ème} **DYNAMO FC** (chaussettes).
- 2^{ème} **FORZA VIOLA FC** (shorts).
- 1^{ère} **ALTRAN FOOT** (maillots+ trophée + porte-clés).

Le Challenge de la Sportivité Arbitres:

Nous avons aussi demandé aux arbitres de nous indiquer tout au long de l'année les équipes les plus agréables à arbitrer.

Voici le résultat :

- * NEW TEAM (forfait général, non classé).
- * O TOULOUSE (forfait général, non classé).
- * MISTRAL PL (forfait matchs retour, non classé).
- 33^{ème} TOLOSA DUCKS.
- 32^{ème} ATHLETICO TOLOSA B.
- 31^{ème} SB FC LAUNAGUET
- 30^{ème} NIMBA OT.
- 29^{ème} ASEAT.
- 28^{ème} SAINT ALBAN.
- 27^{ème} LES VIEILLES CANAILLES.
- 26^{ème} ASC CNES
- 25^{ème} AGATE FC.
- 24^{ème} ASFP LUSITANOS
- 23^{ème} TOULOUSE SA
- 22^{ème} RCLSP
- 21^{ème} US AERO FOOT
- 20^{ème} AJ SAINT-EXUPERY.
- 19^{ème} USEMA COLOMIERS
- 18^{ème} DYNAMO FC
- 17^{ème} INTERNAT FC
- 16^{ème} FORZA VIOLA FC
- 15^{ème} ATHLETICO TOLOSA A.
- 14^{ème} SOPRA STERIA FOOT.
- 13^{ème} AS DRT.
- 12^{ème} ASCA.
- 11^{ème} LES SHADOCKS DE SEILH.
- 10^{ème} ALTRAN FOOT.
- 9^{ème} FC POTO.
- 8^{ème} **IO TEAM** (absent, non récompensé).
- 7^{ème} **AS EVOTEC** (ballon).
- 6^{ème} **GRINTA US** (ballon + porte-licences).
- 5^{ème} **MECAPROTEC FC** (drapeaux + 2 ballons).
- 4^{ème} **FC CANTOU'LOUSAIN** (sac à ballons + 2 ballons).
- 3^{ème} **PASPORT** (chaussettes).
- 2^{ème} **AS MATRA** (shorts).
- 1^{ère} **FC BALEC** (trophée + cadre + maillots + porte-clés).

A noter que certaines équipes ont été déclassées du fait de leurs forfaits.

Félicitations et merci à toutes les équipes récompensées pour leur sportivité, et continuer dans cette voie. Merci aussi aux autres équipes qui persévèrent dans la même lignée.

Trophée des Promotions

Les équipes de cette division ont été amputées d'un certain nombre de match du fait du rapide forfait général de NEW TEAM. Pour combler ces journées, nous leur avons organisé des rencontres.

Pour celles qui ont joué entièrement " le jeu " (pas de forfait), nous vous offrons un ballon.

49 ballons ont été offerts, 3 jeux de maillots, 2 jeux de shorts, 3 jeux de chaussettes et diverses récompenses.

MERCI à nos partenaires, **François MARTINEZ**, dépositaire de la marque **JOMA**, et **Sauveur HURTADO**, de l'entreprise **SELALI** pour leurs collaborations dans toutes ces dotations.

🕒 CLOTURE DE L'ASSEMBLEE :

Nous concluons en vous rappelant notre satisfaction concernant l'ambiance qu'il y a au cours de nos rencontres et vous souhaitant de continuer dans cette voie-là.

Bonnes vacances et à la saison prochaine.

TOURNOI DE FOOT A 7 ARBITRE

La FSGT, en partenariat avec le **FC POTO**, a organisé son **premier Tournoi de FOOTBALL à 7 arbitré**, le **samedi 24 juin 2023**.

Nous tenons à vous informer de notre déception et notre désarroi face au manque d'intérêt qu'il y a eu par les équipes de foot FSGT.

Uniquement **deux équipes de foot à 7** y ont participé. C'était organisé par notre comité et aucune équipe n'a daigné s'y intéresser. Il n'y avait que des équipes de FFF.

Alors que faire pour motiver les troupes ????????

Nous remercions les dirigeants du FC POTO de s'être démenés pour trouver quand même des participants.

Nous vous mettons le palmarès, **peut-être y jetterez-vous un œil !!!!!!!!!!!**

TOURNOI FEMININ :

1^{er} US COLOMIERS 2

2^{ème} US COLOMIERS 1

3^{ème} LARDENNE 1

4^{ème} LARDENNE 2

5^{ème} ASSQOT

TOURNOI MASCULIN ET MIXTE (3 filles par équipe) :

- 1^{er} FC COSMO
- 2^{ème} GOLDEN EAGLES (FSGT 7)
- 3^{ème} AMICALE CD 31
- 4^{ème} BOCA JUNIOR
- 5^{ème} LARDENNE
- 6^{ème} UNITED POTO
- 7^{ème} LOS MERINGUES
- 8^{ème} FRATERNITE (FSGT 7)
- 9^{ème} FC POTO
- 10^{ème} LA SMALA
- 11^{ème} DZ UNITED
- 12^{ème} FRANCE HORIZON
- 13^{ème} HISPANOS TULUSANOS
- 14^{ème} MBOCK
- 15^{ème} ASSQOT

Meilleur buteur : MOJO (FC COSMO)

Meilleur joueur : YOLLAND (GOLDEN EAGLES)

Trophée de la Sportivité (fair-play) : LOS MERINGUES

BONNES VACANCES